



No. 284

Le 9 décembre 1990

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA LIBÉRATION DES CANADIENS RETENUS EN IRAQ ET AU KOWEÏT

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a fait part de sa grande satisfaction à l'annonce du départ, aujourd'hui, de la majorité des Canadiens qui étaient encore retenus en Iraq et au Koweït contre leur volonté. L'Ambassade du Canada à Bagdad a confirmé qu'un 747 de la compagnie Iraqi Airways, spécialement affrété, avait quitté cette ville à 21 heures, heure locale (13 h HNE) pour se rendre à Francfort, où il est arrivé lundi à 00h10 (18h10 HNE). Il avait à son bord 30 Canadiens et deux conjoints non canadiens.

Le Ministre a déclaré : «Je félicite très chaleureusement les Canadiens retenus au Koweït et en Iraq du courage et de l'endurance dont ils ont fait preuve pendant ces derniers mois difficiles. Je suis extrêmement heureux que tous les Canadiens qui étaient illégalement détenus dans ces deux pays puissent se retrouver avec leur famille et tous ceux qui leur sont chers pendant les fêtes de fin d'année, qui s'inscrivent traditionnellement sous le signe de la paix et de la bonne volonté pour tous».

«Leur libération est très certainement un pas dans la bonne direction, le premier résultat du message sans équivoque que la communauté internationale a transmis à Saddam Hussein avec l'adoption, il y a dix jours, de la résolution 678 du Conseil de sécurité des Nations Unies exigeant l'application intégrale des résolutions pertinentes adoptées précédemment». M. Clark a cependant souligné qu'un certain nombre d'autres résolutions n'avaient pas encore été mises en oeuvre, notamment la résolution 660 qui exige de l'Iraq qu'il se retire complètement du Koweït. Le Ministre a exhorté les autorités iraqiennes de saisir l'occasion que

leur offre l'intermède de paix actuel pour mettre entièrement en application les autres résolutions.

Les responsables de l'Ambassade du Canada à Bagdad avaient pris des mesures pour que le groupe de Canadiens puisse quitter le Koweït et Bagdad aujourd'hui et se rendre à Francfort dans un 747 de la compagnie Iraqi Airways affrété par les États-Unis. Des dispositions ont également été prises pour que d'autres Canadiens puissent partir en utilisant les vols réguliers iraqiens reliant Bagdad et Amman. Il ne reste actuellement plus que dix Canadiens dans la région, six en Iraq et quatre au Koweït. Ils devraient pouvoir obtenir les permis de sortie nécessaires au cours des prochains jours.

Tous les employés de l'Ambassade du Canada au Koweït, qui avaient été temporairement déplacés à Bagdad le 19 octobre ou avant cette date, se trouvaient dans l'avion à destination de Francfort. Cinq employés de l'Ambassade du Canada en Iraq sont restés à Bagdad.

Les Canadiens qui arrivent en Europe ce soir à bord du vol spécial passeront la nuit à Francfort. La plupart d'entre eux quitteront cette ville lundi matin pour se rendre à la base des forces aériennes américaines Andrews à Washington, DC. Ils devraient y arriver demain soir et y seront accueillis par des fonctionnaires de l'Ambassade du Canada qui les aideront à poursuivre leur voyage de retour. Quelques-uns des Canadiens qui viennent d'être libérés ont l'intention de passer les fêtes avec des membres de leur famille dans d'autres régions du Moyen-Orient ou en Europe, avant de rentrer au Canada.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1875